

# COMPTE-RENDU

*De la réunion du 25 septembre 2019*

*Se tenait à Cubry-lès-Faverney, une réunion de concertation à la salle des fêtes. Tous les habitants étaient conviés à y exprimer leur avis sur l'évolution des pratiques de gestion des espaces publics.*

*Organisée par deux paysagistes spécialisés dans la gestion des espaces verts, l'idée est d'accompagner la commune dans le changement de ses pratiques.*

En effet, l'évolution du contexte national amène à un changement des pratiques locales. Plusieurs évolutions sont à prendre en compte :

- Depuis 2017, les municipalités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires sur la majeure partie de leurs espaces publics.
- Les nouveaux outils développés en substituts (désherbeur thermique à flamme ou à vapeur en particulier) sont beaucoup plus chronophages.
- Suite à une complexification des postes d'agents communaux (formations multiples et obligatoires, augmentation de la polyvalence et élargissement du secteur d'intervention), le temps dédié à l'entretien et la gestion des espaces verts se réduit.
- En France, la législation impose un contrôle régulier et une mise aux normes obligatoire des aires de jeux.

Ces multiples évolutions nationales impliquent des changements à l'échelle locale, auxquels il convient de trouver une réponse adaptée.

C'est dans cet esprit que la commune a souhaité ouvrir la réflexion aux habitants, afin de trouver des réponses adaptées à leurs envies et leurs besoins.

Aujourd'hui, nous en sommes à l'avant-projet, où des pistes d'action ont été débattues lors de plusieurs rencontres précédentes (elles aussi ouvertes au public), et qui ont fait l'objet de comptes-rendus, disponibles sur le site internet de la commune.



Pour résumer ce qui s'est dit à cette réunion :

#### CE QUE L'AVANT-PROJET ACTUEL N'ENVISAGE PAS :

- À aucun moment il n'a été envisagé de retirer les bordures ou les trottoirs du centre-ville. Les problèmes de vitesse de traversée du village et l'entretien lié aux caniveaux ont eux, bien été évoqués plusieurs fois.
- Laisser le cimetière s'enfricher de ronces, d'arbustes sauvages et d'herbes rendant l'accès impossible n'a à aucun moment été envisagé. Il a en revanche été convenu de continuer la gestion du cimetière mise en place depuis 2014. Fleurir davantage ce lieu de recueillement avait été proposé lors des réunions précédentes.
- La suppression du parking de la salle des fêtes n'est pas envisagée. Il sert à la fois d'aire de stationnement et d'aire d'accueil de différentes manifestations le long de l'année.
- La sécurité des habitants, et en particulier des enfants étant une des priorités de la municipalité, il n'est pas question de créer une ouverture supplémentaire sur la route le long du terrain de vélos.
- « La création d'un complexe de mini-golf à la place de l'aire de jeux » (voir liste suivante « aire de jeux » pour plus de détails)

#### CE QUE L'AVANT-PROJET ACTUEL ÉTUDIE :

- Le guide principal de ce projet est la gestion soutenable du territoire, qui passe par une meilleure gestion des espaces verts et le bien-être des habitants.
- L'aire de jeux actuelle devant la salle des fêtes doit être mise aux normes. Ce besoin de mise en conformité peut être rempli par le changement de certaines pièces et éventuellement l'ajout d'une épaisseur de graviers. En conservant l'aire de jeux actuelle, la commune s'engage à des contrôles et des rapports hebdomadaires, mensuels ainsi qu'une inspection annuelle.
- L'ajout d'un mini-golf a été évoqué à plusieurs reprises par des habitants. Cette proposition a donc été « mise sur la table » afin d'en débattre, par souci de démocratie.
- La démarche de zéro phyto mise en place depuis 2014, devant la loi de 2017 est amené à se poursuivre.
- Afin de mieux gérer les espaces verts, et dans un souci d'efficacité (=économie) et d'environnement (=écologie), l'utilisation de techniques d'entretien chronophages est à éviter lorsque des techniques menant au même résultat existent



- Les élections municipales approchent. Les changements de maires vont aussi provoquer des changements à la communauté de commune. Les orientations de cette dernière peuvent aussi varier. C'est dans ce contexte qu'il est nécessaire d'avoir à l'esprit (et d'anticiper) un éventuel changement d'affectation de l'actuel agent communal.
- Suite à une complexification des postes d'agents communaux (formations multiples et obligatoires, augmentation de la polyvalence et du secteur d'intervention), le temps dédié à l'entretien et la gestion des espaces verts se réduit. Il est nécessaire de réfléchir à des ajustements dans l'entretien actuel des espaces verts.
- Dans un souci de transparence, la municipalité est engagée dans une communication régulière, visant l'intégralité de la population de la commune et ouverte à la discussion tout au long du projet.
- Des rencontres régulières ont été proposées (conférences, réunions, visite de jardins cupréens, formation, visite de la ferme Duthilleul, réunion de concertation), à des horaires variés (semaine, week-end, journée, soirée), afin de permettre à différentes personnes de prendre part aux débats.
- L'intégration de principes plus économiques, sociaux et écologiques dans la gestion des espaces verts publics permettrait aux habitants une meilleure prise de conscience des enjeux actuels (enjeux économiques, enjeux sociaux, enjeux écologiques) et leur offrirait des pistes de réponses adaptés.

**Plusieurs idées constructives sont ressorties de ce débat :**

- Installer d'autres jeux ou animations à destination des enfants près de l'arrêt de bus
- Planter davantage d'arbres et d'arbustes dans la commune (pourquoi pas des fruitiers)
- Pourquoi ne pas installer des plantes comestibles dans les espaces verts.
- Il serait possible d'organiser un bouturage de plantes résistantes sur la commune afin d'augmenter le fleurissement à moindre frais.
- Partager ses retours d'expériences

Nous notons que peu d'habitant se sont joints aux rencontres précédentes, pourtant ouvertes à tous. Beaucoup de personnes étaient présentes à la réunion du 25 septembre en étant contre le "Projet actuel" et en reprochant l'impossibilité de s'exprimer sur un projet qu'ils pensaient déjà adopté. L'objet de la réunion de concertation était justement de demander l'avis de la population sur le changement de gestion des espaces verts, afin de le prendre en compte dans le projet naissant. Le projet n'est qu'au stade « d'avant-projet », rien n'a été décidé, il s'agit d'étudier diverses propositions.

**Compte-Rendu réalisé par Atelier Mycélium et Urban&Sens**

*Dans le cadre du Plan de Conception et de Gestion Permacole de Cubry-lès-Faverney*